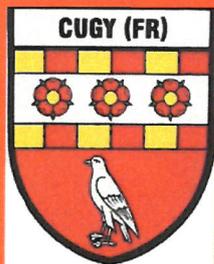


Le Lien

Journal communal de Cugy

NO 36, JUIN 2019



La commune en Image



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO	PAGES
Message de M. le Président du Conseil Général	2
Informations communales	3-7
Permis de construire - application FRIAC	8
Cycle d'orientation de la Broye Cugy	9-10
Accueil extra-scolaire / Conseil des parents	11
Appel à des coaches	12
Fibre optique	13
A louer	14
Nouveau à Cugy	15
Nouveaux citoyens	16
Félicitations	17
FriTime	18
Manifestation	19
Service de l'eau	20
Aimez-vous chanter	21

ADMINISTRATION
COMMUNALE

RTE DE
FÉTIGNY 22A
CP 56
1482 CUGY / FR

TÉL.
026/660.16.92
FAX
026/660.70.34

info@cugy-fr.ch
www.cugy-fr.ch

Message de M. le Président du Conseil Général année 2018/2019

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Lors du dernier Conseil Général du mercredi 1^{er} mai 2019, j'ai remis mon mandat de Président de notre belle commune de Cugy.

Au terme de cette année de présidence, parsemée de différentes séances et représentations diverses, j'ai pu privilégier de nombreuses rencontres avec la population comme la fête du 1^{er} août, l'accueil des nouveaux habitants de la commune, la réception des jeunes citoyens, le repas des aînés et diverses assemblées de district.

Depuis 8 ans déjà, notre Conseil Général fait gentiment sa place dans le paysage de notre commune. Les 30 conseillers élus sont motivés et assidus. Toutefois, la communication doit rester primordiale en politique et chaque membre se doit d'être informé complètement pour pouvoir se prononcer sur les différents sujets soumis.

La collaboration entre le Conseil Communal et le Conseil Général peut encore être améliorée et le CG devrait pouvoir disposer de suffisamment de temps pour étudier et prendre une décision sur les sujets importants soumis à l'acceptation.

A part ces petites remarques, l'on peut dire que notre commune est très bien administrée. Pour la 5^{ème} année consécutive les comptes dégagent un bénéfice appréciable et je tiens à remercier nos autorités et l'administration pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année. Nous pouvons donc affronter avec confiance les importants investissements décidés pour la salle et le Cycle d'Orientation.

L'année 2018-2019 nous a permis de mettre en route les grandes décisions prises fin 2017 à savoir la décision d'externaliser la gestion de nos déchets et la rénovation de notre salle polyvalente. Après une année de fonctionnement, la nouvelle gestion de nos déchets fonctionne semble-t-il, à la satisfaction de la majorité de la population. Nous disposons d'un moyen moderne, efficace et écologique pour l'élimination de tous nos détritiques et matériel qui peut être recyclé de manière optimale.

La décision de rénover la salle polyvalente en y incorporant le nouveau bureau communal fut une bonne décision de nos autorités. Au vu des travaux effectués à ce jour, je peux vous affirmer que nous disposerons de locaux suffisamment grands et fonctionnels tout en maintenant l'aspect général de notre salle que nous avons tant appréciée depuis près de 50 ans.

Durant 8 ans, j'ai bien occupé ma retraite pour rendre service à notre communauté et spécialement durant cette dernière année de présidence. J'ai rempli mon mandat avec plaisir, je remercie les conseillers généraux, le conseil communal et toute l'équipe de l'administration pour leur soutien et je souhaite bon vent à mon successeur Laurent Overney.

Je vous invite, chères concitoyennes et chers concitoyens, à vous engager d'une façon ou d'une autre envers cette magnifique commune qui reste très chère à mon cœur.

Jean-Pierre Grandgirard

Informations communales

Agenda des manifestations

Conseil Général
(ouvert à toutes et tous)

mercredi 25 septembre 2019
mercredi 11 décembre 2019

En raison des travaux à la salle polyvalente, les séances auront lieu à 20.00 h.
à l'Hôtel de l'Ange à Cugy.

Nouveaux habitants

apéritif le samedi 16 novembre 2019

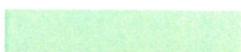
Bureau communal - horaire période estivale

JUILLET

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
15 au 19.07					
22 au 26.07					
29 au 31.07					

AOÛT

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
01 au 02.08					
05 au 09.08					
12 au 16.08					
19 au 23.08					

	OUVERT
	FERME

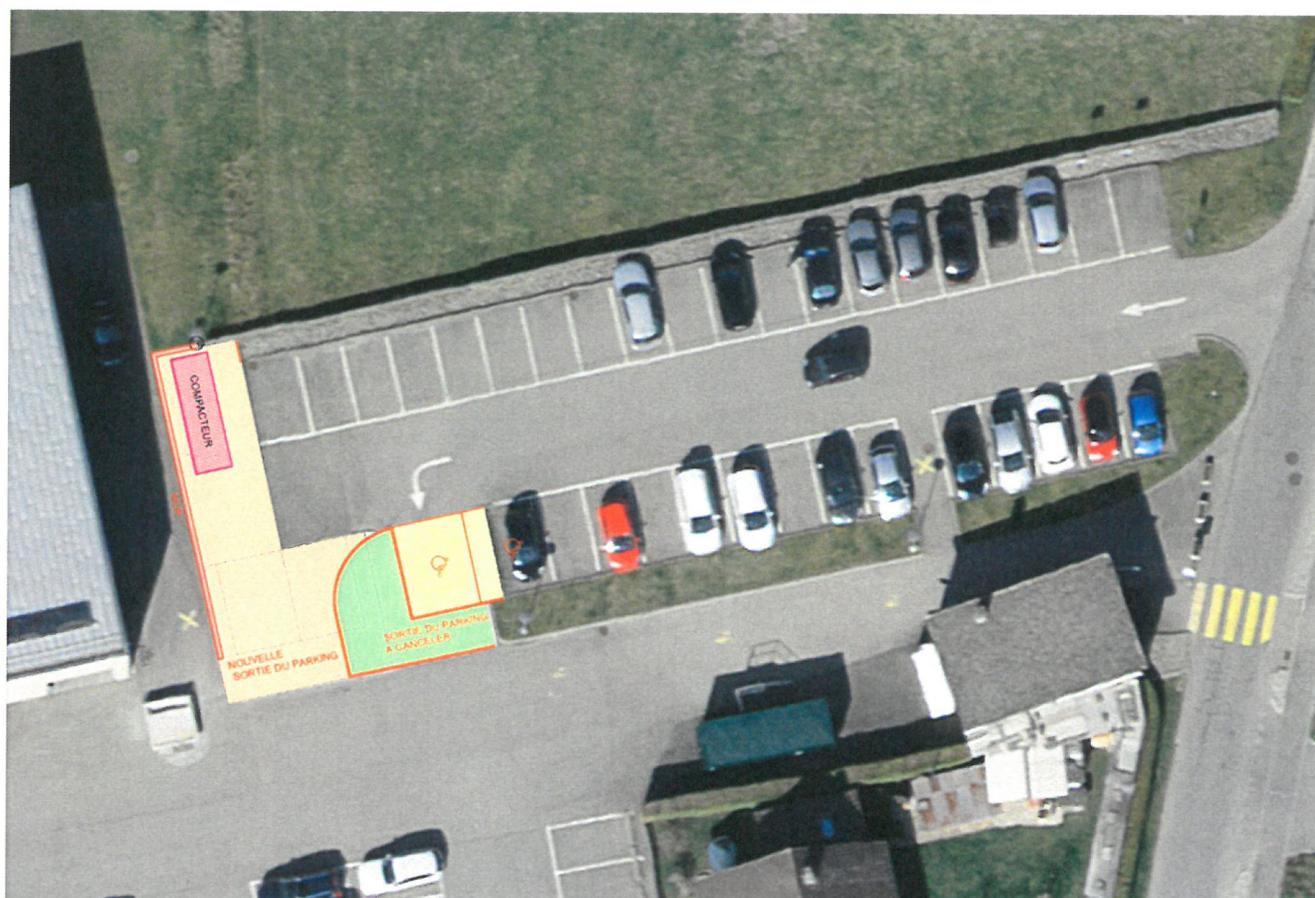
Pensez à recharger votre carte pour le compacteur !!!

Les bons pour l'assiette du 1er août sont à retirer au bureau communal du 15 au 23 juillet 2019 durant les heures d'ouverture.

Informations communales

COMPACTEUR

En date du 12 juin, le compacteur de Cugy a été déplacé sur la place de la salle polyvalente, à côté de la salle de sport provisoirement. Vous trouverez ci-dessous l'emplacement définitif de ce dernier.



Informations communales

DECHETTERIE RG RECUPERATION SA SEVAZ - HORAIRES

	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
Lundi	07h00 – 11h45	13h15 – 17h15
Mardi	Fermé	13h15 – 19h15
Mercredi	07h00 – 11h45	13h15 – 17h15
Jeudi	07h00 – 11h45	13h15 – 19h15
Vendredi	07h00 – 11h45	13h15 – 16h45
Samedi	09h00 – 15h45 non stop	

La déchetterie ferme 15 minutes après la fermeture des portes.

La déchetterie sera fermée les jours fériés officiels, selon le calendrier annuel que vous trouvez sous www.recuperation.ch

DECHETS EN FORET

Nous rappelons que le dépôt des déchets (ordures, gazon, compost et autres) dans les forêts et en bordure de celles-ci est strictement interdit sous peine d'une amende.

Informations communales

TILLEUL VESIN

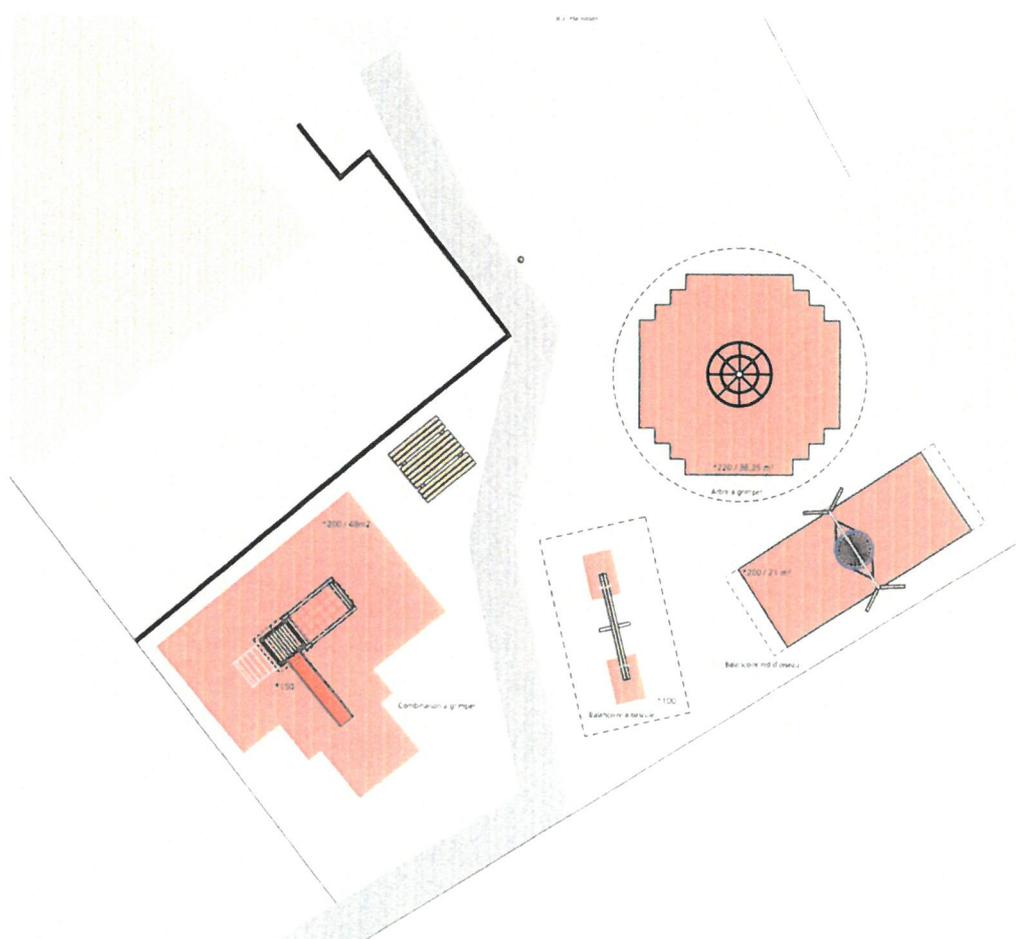
Comme vous avez pu le constater, le tilleul se trouvant devant l'ancienne laiterie de Vesin a été enlevé.

Ce n'est pas de gaité de cœur que la commune a pris cette décision mais pour des raisons de sécurité. Cet arbre devenait dangereux pour les passants.

Un nouvel arbre sera replanté sur la place de jeux qui sera créée derrière l'école de Vesin.

PLACE DE JEUX VESIN

Les travaux de la place de jeux se dérouleront durant les vacances scolaires de cet été pour être terminés à la rentrée scolaire. La commune va également aménager une place de dépôt pour les enfants.



Informations communales

SALLE DE SPORT

La réfection de la toiture et des façades de la salle de sport ont débuté le 11 juin dernier pour une durée d'environ 2 mois. Les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire.

SITE INTERNET

Vous aurez probablement pu le constater que la commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Nous remercions Mme Annie Housh, secrétaire communale, pour la conception et la gestion de ce nouveau site.

Des remerciements également à M. Roger Ansermet pour sa collaboration durant toutes ces années pour l'ancien site de Cugy.

Si vous avez des idées ou informations susceptibles d'être diffusées sur le site, n'hésitez pas à contacter l'administration communale.



Cugy/Vesin

Merci à la population pour votre généreux accueil lors de notre collecte annuelle

Don du sang 2019

Les mercredis suivants de 16h30 à 20h à la salle de sport

28 août

18 décembre

Notre vie à tous peut, un jour, dépendre d'une transfusion sanguine. Il est donc rassurant de savoir que quotidiennement des hommes et des femmes donnent de leur sang pour d'autres personnes qui en ont besoin. Le centre de transfusion sanguine attend votre participation à ces prochaines collectes et vous en remercie d'avance

Constructions - application FRIAC

Que veut dire FRIAC : FRIbourg Autorisation de Construire

A quoi ça sert : Déposer une demande de permis de construire, procédure simplifiée ou ordinaire

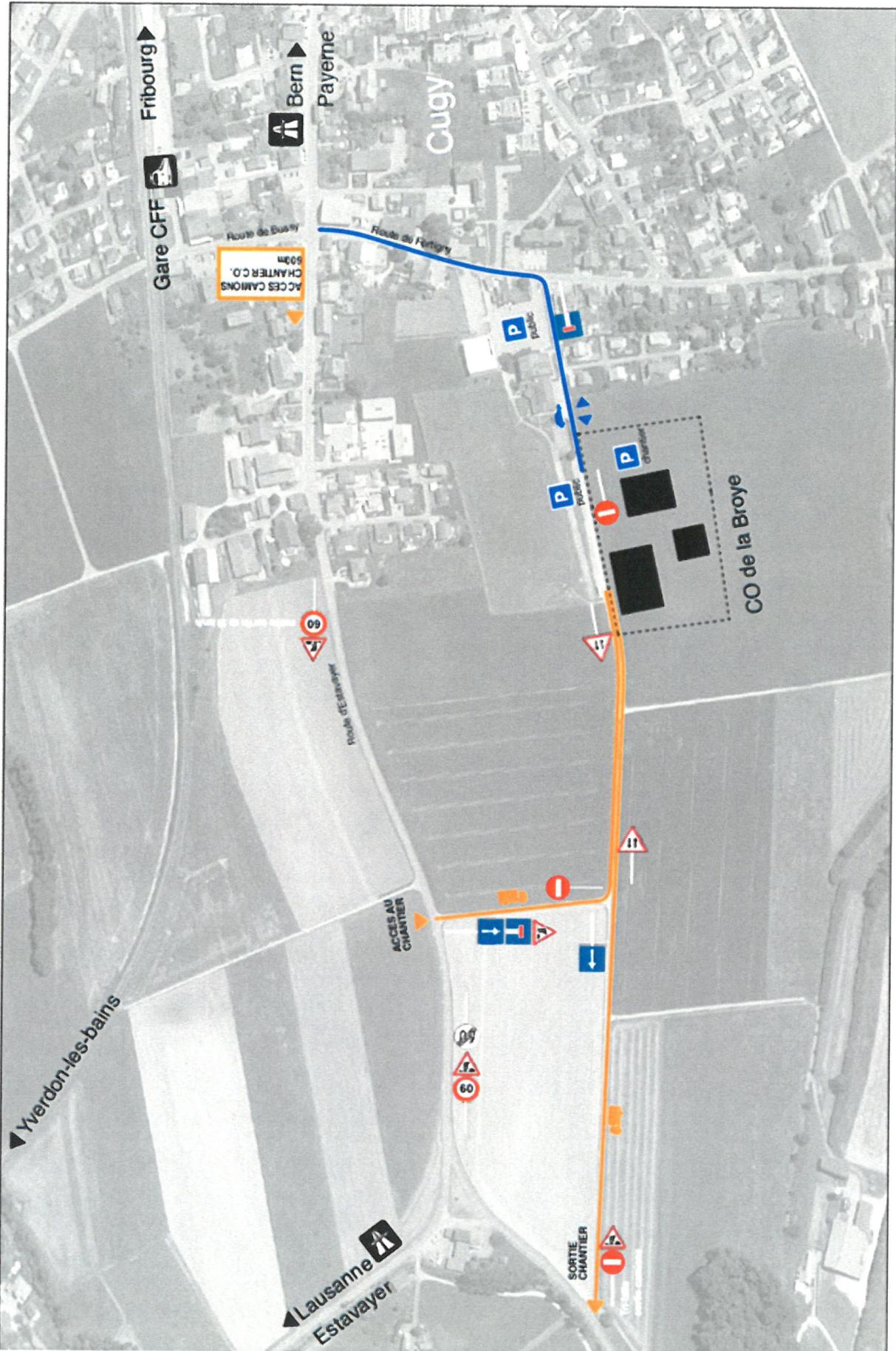
Mise en service de l'application FRIAC

Le Grand Conseil a donné son aval, le 8 février 2017, aux modifications de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), qui créent les bases légales nécessaires pour l'introduction de la nouvelle application web pour la gestion électronique des demandes préalables ainsi que des procédures simplifiées et ordinaires de permis de construire, FRIAC (FRIbourg Autorisation de Construire). La nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers. Elle s'inscrit dans le développement de la cyberadministration comme outil de prestation de service.

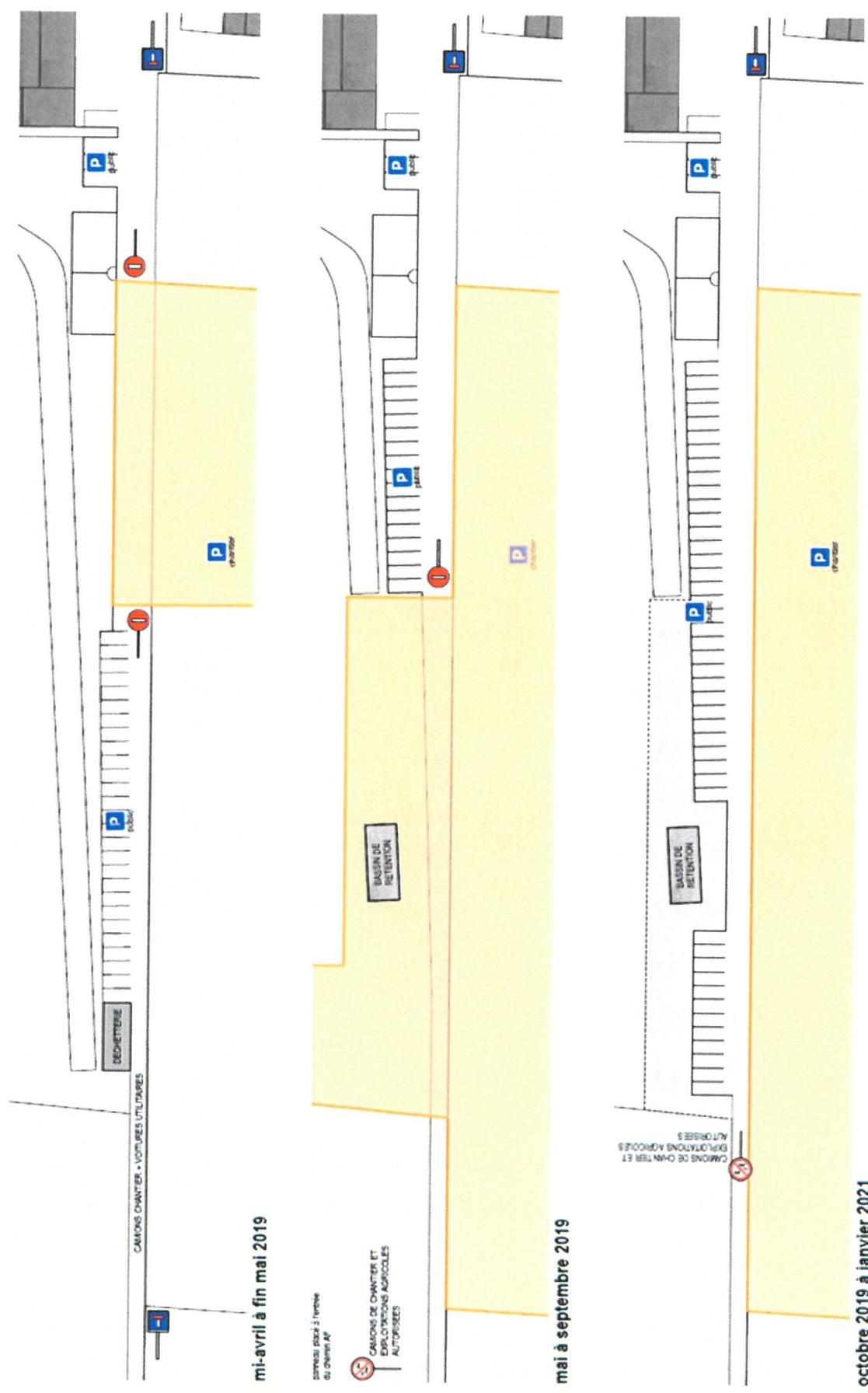
9 communes (Bulle, Châtel-Saint-Denis, Guin, Estavayer, Mont-Vully, Morat, Planfayon, Romont et Treyvaux) utilisent cette application depuis le 01.02.2018. Cette phase pilote est terminée. **Dès le 3 juin 2019**, tous les dossiers de demande de permis de construire (ordinaire, simplifiée et préalable) doivent être déposés de manière électronique, via l'application FRIAC dans l'ensemble des communes du canton. Pour ce faire, les personnes concernées devront se créer un compte informatique personnel de l'Etat, qui leur permettra de gérer et de déposer leurs dossiers en ligne. Pour garantir à chacun/e la possibilité d'effectuer une demande de permis de construire, le/la requérant/e pourra demander à la commune, subsidiairement au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA), **et contre émoluments (fixés à Fr. 300.-)**, la saisie électronique de la demande, des plans et des annexes nécessaires. Dans un premier temps, un nombre déterminé de dossiers papier sera demandé en parallèle au dépôt électronique, en fonction de la procédure. Cette question sera réexaminée lorsque la législation cantonale aura déterminé les moyens d'identification et d'authentification électroniques reconnus par l'Etat dans le cadre des procédures administratives et que les bases de l'archivage de documents numériques auront été posées.

L'administration notifiera également le permis de construire ainsi que toute autre décision au sens des articles 4 et 66 CPJA au format papier, par la poste et par publication (arts 34, 35 et 68 CPJA). L'envoi des décisions s'effectuera sous forme électronique lorsque l'Etat disposera des bases légales et des infrastructures techniques garantissant la reconnaissance de ce mode de procéder.

Cycle d'Orientation Cugy - plan de circulation



Cycle d'Orientation Cugy - plan de phasage



mi-avril à fin mai 2019

mai à septembre 2019

octobre 2019 à janvier 2021



Accueil Extrascolaire

Inscriptions pour l'année 2019-2020

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour la prochaine rentrée sont ouvertes ; le formulaire est disponible soit au bureau communal ou sur le site internet de la Commune : www.cugy-fr.ch/accueil_extrascolaire (avec les tarifs en vigueur).

Bon à savoir :

La période de midi comporte le repas ; celui-ci est pris à la buvette du foot ; possibilité d'accueillir jusqu'à 24 enfants

L'accueil après l'école : goûter et surveillance des devoirs scolaires si nécessaire

Les transports entre l'école et l'AES et inversement sont assurés par le personnel. Il concerne tous les enfants de la 1H jusqu'à la 8H.

Suite à votre inscription, la décision du Conseil communal concernant la possibilité de fréquentation de votre ou vos enfant(s), tout comme les horaires d'ouverture (qui dépendent du nombre d'enfants inscrits par unité), vous seront communiqués.

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale au 026.660.16.92 (secretariat@cugy-fr.ch) ou la responsable de l'AES au 079.755.32.14

Nous espérons pouvoir répondre au mieux à vos attentes ; nous continuerons à être régulièrement attentifs aux demandes exprimées.

Vacances été 2019

Suite à notre sondage de janvier 2019, compte tenu du nombre très faible de demandes, nous n'ouvrons pas l'AES pendant les vacances scolaires 2019.

Renseignements pris, les AES des Communes de Les Montets, et de Fétigny seront également fermés pour les mêmes raisons.



Appel à des coachs aux abords de l'école de VESIN pour la rentrée prochaine (2019-2020)

La sécurité routière aux abords des écoles est un souci majeur pour nous tous.

Vous êtes adulte, avez un peu de temps à disposition pendant les horaires scolaires et voulez aider ? la Commune est à la recherche de coachs pour l'année scolaire 2019-2020.

Quelle est la mission des coachs, que doit-il faire, comment ?

- Le coach est chargé de sensibiliser les enfants aux difficultés liées notamment aux traversées de la route, à la tenue sur le trottoir afin de leur permettre de continuer à faire juste lorsqu'ils sont seuls
- Après une formation dispensée par la police (1H00 environ) le coach pourra aider les enfants à avoir les bons réflexes aux abords de la route
- Le coach se tient aux abords de l'école aux horaires d'entrées et de sorties et dispense ainsi tous les conseils utiles aux enfants pour les aider dans cet apprentissage
- Le matériel nécessaire à l'accomplissement de sa mission lui sera remis gracieusement par la police (aide-mémoire – brassard)
- Le coach bénéficiera aussi d'une assurance complémentaire auprès du bpa
- Le coach s'engage pour au moins une tranche horaire et ce pour toute l'année scolaire. **Les plages horaires du lundi au vendredi d'entrées et de sorties de l'école** , soit 4 tranches horaires sont les suivantes:
 - le matin (tranche 1: autour de 7H30-8H00 – tranche 2: autour de 11H30-12H00)
 - l'après-midi (tranche 3: autour de 13H00-13H30 et tranche 4: autour de 15H00- 15H30)

Les personnes intéressées sont priées de contacter la Commune en indiquant leurs disponibilités pour les différentes tranches horaires et différents jours **d'ici au 15 juillet 2019** :

- ♦ par email avec vos coordonnées à info@cugy-fr.ch
- ♦ en passant au bureau communal
- ♦ pour tout renseignement, vous pouvez contacter la conseillère communale en charge des écoles : Vanessa Currat

Quelles Qualités sont requises ?

- ♦ Être responsable
- ♦ Conscientieux
- ♦ Ponctuel
- ♦ parler le français et avoir une bonne élocution

Mise en place ? : Si nous disposons de suffisamment de personnes intéressées (toutes les tranches horaires couvertes), nous pourrons mettre cela sur pied dès la rentrée scolaire prochaine.

Fibre optique

Aux habitants et propriétaires d'immeubles de Vesin

Fibre optique : Saisissez l'opportunité de bénéficier de la technologie de demain gratuitement!

Madame, Monsieur,

Vous avez récemment été informé(e) de l'intention de la société ftth fr SA, une co-entreprise de l'Etat de Fribourg et des distributeurs d'électricité Groupe E, Gruyère Energie et IB-Murten, ainsi que de sa société sœur net+ FR, de raccorder prochainement la localité de Vesin, au réseau cantonal de fibre optique FTTH. Cette technologie garantit la vitesse et la fiabilité, quelle que soit la longueur de votre ligne.

Pour rappel, grâce à ce réseau, les habitants auront accès à des services multimédia innovants, concurrentiels et performants, comme la TV numérique en haute définition, l'accès à Internet à très haut débit ainsi que la téléphonie fixe et mobile. De plus, bénéficiez d'un service de proximité, puisque net+ FR est une entreprise 100% fribourgeoise.

Vous avez aujourd'hui l'opportunité de bénéficier de tous ces avantages sans frais ! En effet, le raccordement des immeubles et l'installation des prises dans les appartements sont offerts pour les propriétaires et les locataires, et augmentant ainsi la valeur de votre bien immobilier.

La construction d'une telle infrastructure nécessite de lourds investissements qui ne peuvent être engagés que si un nombre suffisant d'habitants souscrivent à un contrat de service multimédia auprès de net+ FR. Malheureusement, le quota de contrats signés nécessaires au financement de ce projet n'a pas encore été atteint. Il manque une vingtaine d'engagements pour débiter la construction et il serait dommage de pénaliser les **20 ménages ayant signés**.

C'est une occasion qui ne se reproduira pas, alors nous vous encourageons vivement à manifester votre intérêt. Si nous n'atteignons pas le quota d'inscriptions auprès de net+ FR, nous n'aurons pas accès sans frais, et cela pour de nombreuses années, à la technologie fibre optique de ftth fr. alors que le reste de notre commune est d'ores et déjà équipée.

La décision du Conseil d'Etat de ne plus subventionner la fibre n'aura pas d'impact si Vesin se décide rapidement.

Contact net+ FR : 026 919 79 47 ou www.netplusfr.ch

A LOUER

à Vesin, centre village dès le 1^{er} novembre 2019

Appartement situé au 1er étage de l'école de Vesin comprenant :

Séjour, grande cuisine, 3 chambres, hall aménageable, salle de bains avec douche/wc

Chauffage à pellets

Nombre de pièces : 4 ½

Loyer : **CHF 1'600.- par mois charges comprises**
 – garage en plus Fr. 80.-/mois

Pour les visites veuillez vous adresser au bureau communal de Cugy au 026 / 660 16 92 durant les heures d'ouverture de ce dernier.



Nouveau à Cugy

UN NOUVEAU MEDECIN GENERALISTE S'INSTALLE A CUGY

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée parmi nous du Dr. Eric Mathiron, spécialisé en Médecine générale.

Titulaire de plusieurs diplômes et spécialités :

Médecin généraliste, France

Capacité de Gériatrie

Capacité d'Evaluation et traitement de la douleur

Diplôme universitaire de Carcinologie clinique

Diplôme universitaire en soins palliatifs

Il a travaillé en France dans plusieurs hôpitaux et jouit d'une expérience de la médecine en Suisse à l'hôpital de Neuchâtel HNE durant presque deux ans.

Actuellement il finit une formation de « langue des Signes » pour pouvoir effectuer des consultations avec des patients présentant de graves handicaps dus à une surdité.

Marié et père de deux enfants, il va consulter dès septembre dans les locaux avec la Dresse Véréna Anquetil qui est installée dans notre village depuis plus de trois ans.

Les rendez-vous et consultations au Chemin Pré du Château 3, Cugy (Tél : 026 662 15 90)

Nous souhaitons une cordiale bienvenue au Docteur Eric Mathiron et lui adressons nos encouragements pour l'installation de son cabinet.

Nouveaux citoyennes et citoyens né(es) en 2001



de gauche à droite

- A genou : Bersier Sylvia (administration), Bersier Yannick (conseiller communal), Bürgy Alain (conseiller communal), Vonlanthen Alexandre (syndic), Grandgirard Bernard (vice-syndic)*
- Debout : Grandgirard Marius, Mascaro Alexandre, Bürgy Nicolas, Bürgy Lionel, Molleyres Rémi, Tomala Grégory, Silva Almeida Stéphanie, Burton Sarah, Naumann Lucie, Bersier Margot, Carrard Laure, Chezeaux Aurélie, Borgognon Nadia, Grandgirard Jean-Pierre (Président du conseil général), Kämpf Clémence, Gagnaux Charline, Borgognon Jean-Denis (conseiller communal), Fontana Marie-Claude (administration), Flammer Guido (conseiller communal), Meuwly Noé*
- Manquent : Currat Vanessa (conseillère communale), Housh Annie (administration), Colella Jessica, Fahmy Johana, Graf Jérémy, Kälin Joanna, Maiamba Lévy, Mast Zoé, Muniz Pereira Pedro Henrique, Nkiawete Niungu Gino-Bernard, Overney-Franetz Cassandra, Pedro Simoes Catarina, Resende Pinheiro Bruno Alexandre, Sansonnens Thibaud, Schiumarini Dylan, Zekaj Vanessa*

Nous leur souhaitons bon vent dans leur vie civique et civile.



Le Conseil communal se fait un plaisir
de féliciter :

Daniel Catillaz

pour sa participation aux World Summer Games
Abu Dhabi 2019 de Special Olympics



4ème au 5'000 mètres et 2ème au 10'000 m.

MANIFESTATION



**Tir en campagne
2020
Cugy-Vesin**

La société de tir de Cugy-Vesin organisera du **4 au 7 juin 2020**, le traditionnel tir fédéral en campagne.

Ce dernier se déroulera sur le territoire de la Commune de Cugy.

Le programme détaillé de la manifestation sera dévoilé dans le courant de l'automne.

Nous faisons d'ores et déjà appel à toute la population car nous aurons besoin de bénévoles pour l'organisation de cette manifestation.

Que la fête soit belle !!

Le comité d'organisation

Rdv sur www.tir2020.ch



SERVICE DE L'EAU Cugy

Selon les dernières analyses effectuées, voici les informations relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation :

	Secteur Cugy	Secteur Vesin
1. Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau	Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons présentés sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable	
2. Dureté totale de l'eau	15.0 ± 0.6 *fH	15.0 ± 0.6 *fH
3. Teneur en nitrate	6 ± 0.2 mg/L	5 ± 2 mg/L
4. Provenance de l'eau	Réseau du GRAC	Réseau du GRAC
5. Traitement	Usine de filtration	Usine de filtration
6. Température de l'eau	Rte du Sécheron Cugy 12°C	A Vesin Vesin 10°C

Pour d'autres informations, M. Yannick Bersier, conseiller communal responsable des eaux. Tél. 079 598 23 38

Aimez-vous chanter ?

Le chœur d'hommes, le Chant de Ville d'Estavayer et environs invite tous les hommes qui aiment chanter, sous la douche, en voiture ou au travail à venir nous trouver.

Nous répétons tous les jeudis soir à 20h dans la salle de théâtre du collège du Sacré Cœur à Estavayer-le-Lac.

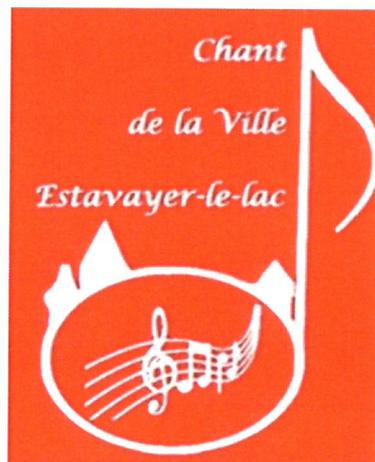
Notre nouveau directeur , Jean-Marie Kolly, chef de chœurs, chanteur passionné, nous a redonné l'envie de chanter et de faire partager avec le public les beautés de notre patrimoine musical fribourgeois, suisse et international.

N'ayez crainte, l'apprentissage de la lecture d'une partition se fait gentiment, d'oreille la plupart du temps.

Le chef sait nous mettre en confiance grâce à ses talents de pédagogue et de musicien chevronné. Osez le pas et poussez la porte de notre salle de répétitions. Les personnes de contact ci-dessous vous donneront de plus amples informations.

Jacky Marguet
Membre du comité

079/ 301.24.50



Michel Zadory
Responsable
recrutement
079/435.00.75